

Annexe 4 : limites administratives (1/15 000^{ième}) et sections cadastrales (1/ 8 000^{ième}) et justificatif de la maîtrise foncière du terrain

1 page format A4
2 pages format A3



CONVENTION D'AMODIATION
DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
PORTANT SUR LES PORTS ALSACIENS DE HUNINGUE ET
D'OTTMARSHEIM

N° (15)

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace-Eurométropole (CCIAE) Délégation Territoriale du Sud Alsace et de Mulhouse**
dont le siège est situé 8 rue du 17 Novembre 68100 Mulhouse ;
numéro de SIRET : 186 805 966 00014
pris en la personne de son Président de délégation Gilbert STIMPFLIN, dûment habilité par délibération de l'assemblée générale de la CCIAE du 23 novembre 2015

Ci-après désignée le **concessionnaire**,

Le SMO pour la gestion des Ports du Sud-Alsace,
dont le siège est 8 rue du 17 novembre, 68100 Mulhouse,
pris en la personne de son président Monsieur Marc BUCHERT, dûment habilité par délibération du conseil syndical en date du 12 janvier 2018

Ci-après désignée le **concedant**,

D'UNE PART,

et,

La Société **Rhodia Opérations**, SAS au capital de au capital de 581 059 110 euros au jour de la signature de la présente convention, dont le siège social est situé 25, rue de Clichy, 75009 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 622 037 083, représentée par Frédéric Fournet, Représentant légal ayant tout pouvoir à l'effet des présentes ;

ci-après dénommée l'**amodiataire ou SOLVAY**.

D'AUTRE PART,





Photographie aérienne extraite en septembre 2020, format d'origine, 1/15 000, www.geoportail.gouv.fr/carte



Photographie aérienne extraite en septembre 2020, format d'origine, 1/8 000, www.geoportail.gouv.fr/carte